

GRAINES D'IDÉES

à semer sur sa commune

#1

PARTAGEONS DES CLÉS
pour se lancer, accélérer,
massifier les actions énergie-
climat dans les communes !

D'une volonté ou d'une injonction
à agir pour le climat, les territoires
engagent des actions.

Quelles méthodes, quelle organisation
pour piloter, mettre en œuvre, suivre
et évaluer ces actions ?

Ces actions impliquant des
changements majeurs, il est essentiel
d'agir de façon méthodique et
concertée, en interne comme en
externe. Plusieurs voies sont explorées
par les communes : outil tels que le
PAE ou Climat Pratic, recrutement
d'un chargé de mission dédié, instance
spécifique... les dynamiques essaient
à un moment clé du plan climat de la
métropole: bilan à mi-parcours et plan
d'action actualisé.



CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION ÉNERGIE-CLIMAT : UNE MÉTHODE EN 5 ÉTAPES

1 SE DONNER UN CAP !

Par exemple : baisse de 20 % des consommations énergétiques dans les bâtiments sur mon mandat.

5 SUIVRE ET ÉVALUER À N+1

Point d'étape : on valorise le chemin parcouru, quantifie les résultats et identifie le chemin qu'il reste à parcourir.

4 PARTAGER ET COMMUNIQUER !

On diffuse le plan d'action pour mobiliser largement.

2 CONSTRUIRE LE CHEMIN POUR Y PARVENIR

Pour s'aider, on s'équipe des différents outils de planification et d'intelligence collective à notre disposition (voir en fin de fiche).

3 S'ORGANISER ET PASSER À L'ACTION

On identifie en interne les ressources humaines, financières et techniques à mobiliser.

En externe, on identifie les soutiens parmi les acteurs locaux (associations, habitants, initiatives...).

PRENONS-EN DE LA GRAINE !

Sur Chevaigné :

✓ Le plan d'actions énergie-climat est porté en interne par l'élu adjoint à l'espace public, bâtiments, énergies et logistique.

✓ L'embauche d'une stagiaire et l'utilisation de l'outil Climat Pratic a permis de définir un plan d'action, évalué tous les 2 ans. Cet outil nécessite cependant une bonne maîtrise d'Excel.

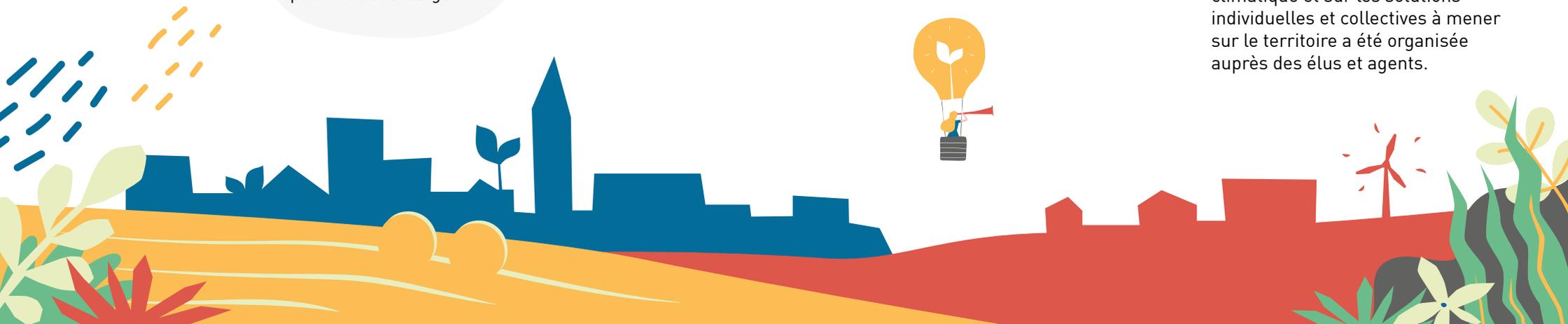
✓ Un groupe de travail a été constitué avec des élus pour la mise en œuvre de projets ciblés comme la matinée écocitoyenne qui aura lieu le 21 mai 2022.

à Laillé :

✓ Une chargée de mission des transitions a été recrutée.

✓ Un projet de développement durable nommé Laillé en biodiversité a été mis en œuvre (poste financé à 40 % via des réponses à appels à projet « Mobilisons les bretonnes pour les transitions » et « Atlas biodiversité communal »).

✓ Une animation sur les causes et conséquences du changement climatique et sur les solutions individuelles et collectives à mener sur le territoire a été organisée auprès des élus et agents.



POUR SE LANCER :

Toutes ces ressources, et d'autres encore sont à retrouver sur www.alec-rennes.org/pae

Des outils pour planifier :

- Le fichier Excel et le [catalogue d'actions](#) de l'ALEC
- L'outil [Linéa 21](#)
- L'outil « [Territoires en transition](#) » de l'ADEME
- Climat Pratic ([Excel](#))

Des outils d'intelligence collective :

- Les techniques d'animation du [Guide UTILO](#) pour co-construire son plan d'action.

Des références à (re)consulter :

- [PCAET de Rennes métropole](#)
- [17 Objectifs du Développement Durable](#)

Un accompagnement de l'ALEC :

- Lancement d'un atelier tutorat
- Réunion des techniciens
- Ateliers thématiques
- Visite
- Rencontre annuelle

Le diaporama de présentation de cet atelier :

Pour toute autre questions, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Nathalie Gibot, responsable du pôle Acteurs du territoire

02 56 85 66 31

nathalie.gibot@alec-rennes.org



**Énergie et climat :
agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain !**